



COMMUNIQUÉ

Le Directeur général a souhaité s'adresser à tous les agents pour leur dire ce que l'intersyndicale avait déjà rapporté aux agents à l'issue de ce deuxième RDV de discussion. Ces propositions prennent en compte en partie la question des conditions de travail et l'ouverture de discussions sur la partie retraite des services actifs, conformément à l'engagement pris par le Ministre le 12 mars.

Elles oublient malheureusement la question des effectifs, pourtant majeure, que nous portons à chacune de nos interventions. Il nous appartiendra sur ce sujet de retourner très rapidement voir les parlementaires pour obtenir dans un premier temps un moratoire sur les suppressions d'emplois, et un plan pluriannuel de renforcement des effectifs.

Concernant les mesures immédiates sur le pouvoir d'achat et le nouvel habillage proposé par le Directeur général, il ne correspond pas aux exigences des douaniers qui attendent une reconnaissance bien supérieure.

Il nous semble donc important de rappeler les principales, mais non exhaustives, revendications qui ont été portées au Ministre mardi dernier :

- ▶ Une revalorisation de l'indemnité de risque en surveillance à hauteur de 120 points
- ▶ Une augmentation de l'ACF pour tous
- ▶ Une revalorisation des heures de nuit/WE jours fériés à hauteur de 7 euros pour tous les grades et les deux branches
- ▶ Une revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité ministérielle à hauteur de ce que perçoivent les agents de la DGFIP (à savoir 110 euros net mensuels environ) - Demande écartée pour être renvoyée devant le comité technique ministériel.

Concernant les heures de nuit, elles ne concernent pas tous les douaniers de la même façon (et les chiffres présentés par le DG dans son courrier n'établissent qu'une moyenne).

Les douaniers de la DR de Dunkerque demandent une réelle prise en compte de la pénibilité par l'augmentation du taux horaires de celle-ci comme préalable à tout dialogue, mais leur contre-proposition envoyée hier n'est évidemment pas exhaustive.

Ils souhaitent ce préalable au sein des revendications plus larges portées par l'intersyndicale nationale.

Si ces revendications sur les heures de nuit/WE/jours fériés ont un impact fort à certains endroits (et elles rejoignent celles de tous les douaniers et ont été déposées chez le Ministre), elles ne sont évidemment pas le seul niveau de l'ensemble des revendications.

Ce dont le Ministre et le DG n'ont pas pris la mesure, c'est le niveau de colère des douaniers après 25 ans de réforme sans reconnaissance financière, 6000 suppressions d'emplois, des adaptations à marche forcée, des fermetures de bureaux et brigades partout, une dégradation des conditions de travail, etc. **Leur réponse doit être à la hauteur de cette colère qui s'exprime.** Il n'est pas question de négocier dans un cadre contraint de 14 millions, si c'est pour prendre à l'un et donner à l'autre.

Cette enveloppe ne peut se situer sous 25 millions pour l'augmentation de l'ACF d'une part et de l'IR d'autre part et qui pourrait correspondre à une moyenne de 100 euros nets par mois et par agent.

Cette enveloppe doit être complétée de celle consacrée à la revalorisation des heures de nuit/WE/jours fériés à hauteur de 7 euros par heure pour tous.

Nous demandons, à ce stade, la poursuite des discussions auprès du Ministre.

Nous appelons tous les douaniers et douanières à élargir et amplifier la mobilisation et à participer massivement à la journée d'action du 19 mars.